



## **Incivilités p. 4 et 5**

La Ville vient de signer une convention avec le parquet de Rouen pour décourager les auteurs d'incivilités.

## **Immeuble Sorano p.6**

Les ouvriers du chantier de déconstruction s'attellent à la phase délicate du retrait de l'amiante.

## **Alerte SMS p.7**

La Métropole rouennaise lance un système d'alerte sur téléphone en cas de « risques industriels et naturels ».

# Les soignants maintiennent le lien

Fortement sollicités depuis le début de la crise sanitaire, les professionnels de santé redoublent d'investissement au quotidien pour pallier, dans le même temps, le manque de doses de vaccins, le changement constant des directives nationales et les doutes de la population. **p. 10 à 13**



### FLEURIR LA VILLE

## Les lauréats 2020 récompensés

Chaque année, la municipalité récompense les plus beaux jardins et balcons fleuris à l'occasion du concours « Fleurir la ville » auquel plus de 300 habitants participent. Si en 2021 la traditionnelle cérémonie de remise des prix a été annulée du fait des mesures sanitaires, les lauréats ont tout de même pu récupérer leurs lots (diplôme et bons d'achat de jardinage) du 8 au 11 mars dans les trois centres socioculturels de la Ville. Les inscriptions pour l'édition 2021/2022 seront ouvertes en mai prochain.



PHOTO: J.L.

### SPECTACLE

## Stéphanois-es et Lillebonnais-es partagent la scène

Sept jeunes Stéphanois-es âgé-e-s de 14 à 24 ans ont rejoint l'aventure « Les gens d'à côté », un projet hip-hop qui réunit également des jeunes Lillebonnais-es. Dirigée par le chorégraphe Bouba Landrille Tchouda, cette troupe composée de danseurs de tous niveaux a débuté un cycle de répétitions exigeantes pendant les vacances scolaires. Objectif : la création d'un spectacle d'une heure. Si les restrictions sanitaires sont levées, il sera présenté mardi 11 mai à 19 h 30 au Rive Gauche et mercredi 12 mai à 20 h 30, au théâtre Juliobona à Lillebonne. Dans tous les cas, +une captation vidéo permettra d'immortaliser l'événement.



PHOTO: L. S.



PHOTO: L. S.



### STÉPHANAIS JUNIOR

## Un recueil de BD offert aux collégien-ne-s

La Ville a entamé la distribution d'un album BD gratuit pour les collégien-ne-s stéphanois-es des établissements Maximilien-Robespierre et Louise-Michel. Des exemplaires seront également mis en dépôt dans les autres établissements scolaires. Intitulé *Une jeunesse stéphanoise*, ce livre rassemble l'intégralité des douze reportages dessinés publiés entre 2015 et 2020 dans le *Stéphanois junior*, le journal municipal d'information destiné aux adolescent-e-s et dont les sujets sont proposés par les collégien-ne-s. Histoire du rap, égalité filles-garçons, fake news, réseaux sociaux... des reportages dessinés aux styles variés et aux histoires captivantes, à l'image de la jeunesse stéphanoise. Ce recueil a vu le jour grâce au concours financier de l'État au travers du dispositif des Cités éducatives.

**ALBUM** à feuilleter ou télécharger en ligne sur [santetiennedurouvray.fr](http://santetiennedurouvray.fr), rubrique «le kiosque».

## COVID-19

# Nouveau confinement en vigueur jusqu'au 16 avril, minimum

Depuis le 20 mars, les seize départements les plus touchés du territoire, dont la Seine-Maritime et l'Eure, sont à nouveau placés sous confinement.

- Une attestation est à nouveau nécessaire pour se déplacer dans un rayon maximal de 10 km.
- Le couvre-feu perdure de 19 h à 6 h.
- Seuls les commerces vendant des biens et des services de première nécessité, ainsi que des livres et des articles liés à la musique peuvent rester ouverts.
- Les écoles maternelles, élémentaires et les collèges restent ouverts et fonctionnent normalement. Les lycées s'organisent tous en demi-jauge. Les universités continuent de fonctionner avec le protocole déjà en vigueur.

**RENSEIGNEMENTS :** Les informations régulièrement mises à jour et attestations de déplacement sont à retrouver sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr)



## À MON AVIS

# Gardons l'espoir

La crise sanitaire sans précédent dans l'histoire contemporaine que nous subissons depuis un an se poursuit avec une troisième vague de contaminations et l'annonce d'un troisième confinement. Face à cela, je tiens à saluer la très grande majorité des Stéphanois qui font preuve de patience et de responsabilité durant cette période. Je salue aussi l'engagement sans faille des personnels soignants et de toutes celles et ceux qui dans des conditions difficiles exercent leurs missions professionnelles de façon remarquable. Depuis le début, la municipalité s'est mobilisée pour répondre aux urgences importantes : en distribuant des masques à la population, en facilitant la mise en place d'un centre de dépistage, en déployant un Plan Local d'Urgence Sociale... Le service public communal continuera à être à vos côtés pendant cette période délicate. Dans le même temps, avec l'ensemble des élus, nous mettons en œuvre les projets municipaux qui permettent de transformer notre ville en la rendant toujours plus solidaire et dynamique. L'épidémie n'est pas terminée, mais nous gardons l'espoir de pouvoir à nouveau mieux vivre ensemble, le plus rapidement possible.

**Joachim Moysse**

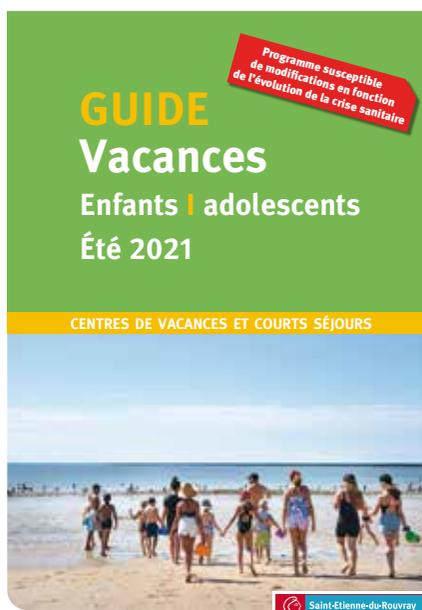
Maire, conseiller régional

## GUIDE VACANCES

# Pré-inscriptions jusqu'au 29 mars

Le guide vacances de la Ville détaillant les activités de l'été 2021 est sorti. Il est à retirer aux guichets Unicité ou disponible en ligne sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr). Les bulletins de pré-inscription pour les courts séjours et centres de vacances sont à renvoyer avant le 29 mars. L'inscription se fait également en ligne dans la rubrique « Mes démarches » du site de la Ville. À noter que le programme des activités pourra varier en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. Guichets unicité : hôtel de ville, Maison du citoyen, piscine Marcel-Parzou, espace Georges-Déziré.

**PLUS D'INFORMATIONS :** 02.32.95.83.83.



**Directrice de la publication :**  
Anne-Émilie Ravache.

**Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent.  
**Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02.32.95.83.83 - [serviceinformation@ser76.com](mailto:serviceinformation@ser76.com) / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.  
**Conception graphique :** L'ATELIER de communication.  
**Mise en page :** Aurélie Mailly.  
**Rédaction :** Antony Milanesi, Ariane Duclert, Laurent Derouet, Laurent Cuillier, Vinciane Laumonier, Sana Guessous, Patrick Streiff. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.)  
**Illustrations :** Cambon/Iconovox. **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires.  
**Imprimerie :** IROPA 02.32.81.30.60.

SERVICE PUBLIC

# Le refus des incivilités

Face à la persistance des incivilités contre les agents du service public, la Ville vient de signer avec le parquet de Rouen une convention pour accélérer les procédures judiciaires.

## Les coulisses de l'info

Les agents d'accueil de la Ville sont systématiquement formés à la gestion des incivilités. De nouvelles catégories de personnels œuvrant dans l'espace public – comme les agents de la voirie ou des espaces verts –, hier moins exposées, sont à leur tour touchées par le phénomène.

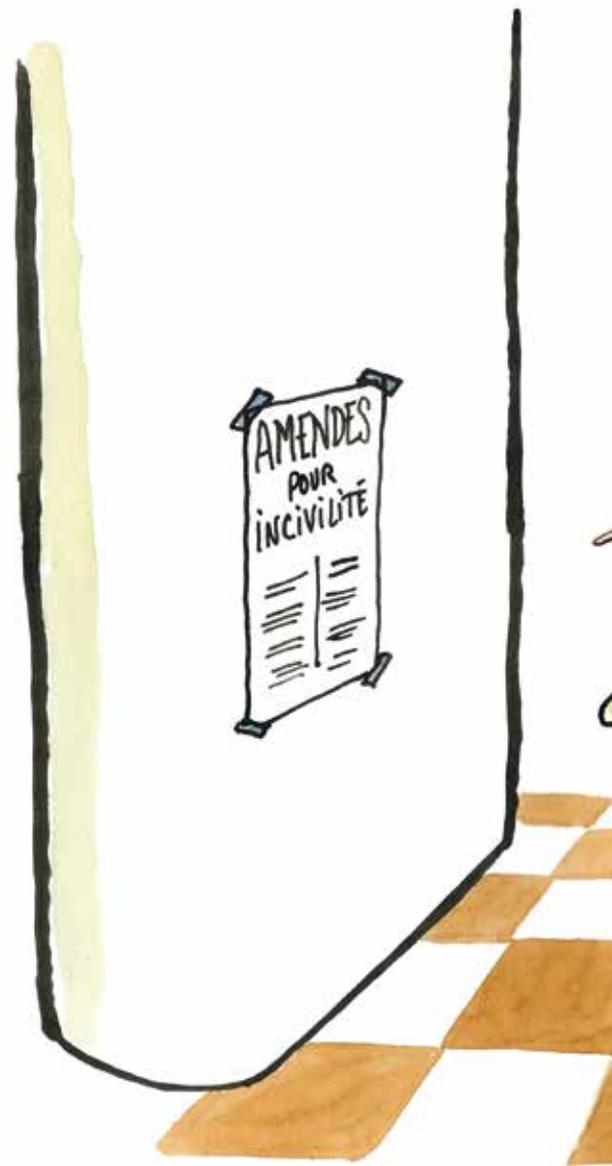
**L**e meurtre fin janvier d'une conseillère de Pôle emploi à Valence (Drôme) a marqué les esprits. Si de tels actes de violence restent fort heureusement exceptionnels, ils sont aussi révélateurs d'un état de tension générale qui affecte tout particulièrement les agents du service public. « Avec la crise sanitaire, on sent monter l'impatience, surtout depuis le deuxième confinement. Il faut avoir réponse à tout et tout de suite ! », reconnaît Lena\*, agente d'accueil à l'hôtel de ville.

Parfois, les mots dérapent et du manque de respect à la violence verbale, la ligne rouge est vite franchie : « Il est bon de rappeler que nous sommes des êtres humains », confirme Amélie\*, agente d'accueil à Pôle emploi rue Abel-Gance. Il est vrai qu'entre l'obligation de décliner son identité et le lavage des mains, les protocoles liés à la crise sanitaire n'aident pas toujours à établir le contact. Chaque jour apporte son lot d'incivilités : de l'absence de bonjour aux insultes, jusqu'aux menaces physiques. Même constat à la Poste pour Simon\* qui travaille dans les deux bureaux stéphanois, au Madrillet et dans le

centre ancien : « La crise n'a fait qu'accroître une tendance qui existait déjà. »

### Renforcer le suivi

Ces brimades du quotidien sont mal vécues par des agents trop souvent résignés et qui hésitent parfois à porter plainte. « C'est pourtant nécessaire », insiste Laurent Longet, directeur de la sûreté au groupe La Poste pour les secteurs Seine-Maritime/Eure et Eure et Loir qui déploie depuis déjà plusieurs années un plan de lutte contre les incivilités. Une démarche engagée également par la Ville qui – comme la Poste – vient de signer mi-février une convention avec le parquet du tribunal judiciaire de Rouen dans le but de renforcer le suivi. « Ces dispositions vont apporter une réponse pénale réactive aux incivilités et renforcer la lutte contre le sentiment d'impunité », a indiqué dans un communiqué Pascal Prache, procureur de la République. L'idée aujourd'hui est d'envoyer un message clair : ces manquements aux règles de la vie en collectivité ne sont pas acceptables et ne doivent pas rester impunis. Concrètement, une boîte mail dédiée donne





désormais la possibilité de saisir directement le procureur pour signaler les agressions verbales de moindre gravité, conduisant, si ce dernier l'estime nécessaire, à un rappel à la loi. Ensuite, en cas de dépôt de plainte, les procédures seront accélérées.

### Des procédures accélérées

« La réponse doit évidemment être proportionnée mais ce protocole permettra dans son ensemble une meilleure prise en compte des

signalements, en même temps qu'il contribuera à dresser un état des lieux », souligne Anne-Émilie Ravache, première adjointe en charge du personnel et de la tranquillité publique. « Nous savons que le contexte est difficile, que certaines situations sont compliquées, voire dramatiques. Pour autant, les agents n'ont pas à se faire agresser dans le cadre de leur travail. »

\* Les prénoms ont été changés.

## CODE PÉNAL

### Ce que dit la loi

L'article 433-5 du Code pénal punit de 7 500 € tout outrage « paroles, gestes ou menaces, écrits ou images de toute nature non rendus publics ou envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie ».

Par ailleurs, la loi du 13 juillet 1983 sur les droits et obligations des fonctionnaires rappelle que « la collectivité publique est tenue de protéger les fonctionnaires contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion de leurs fonctions, et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en résulte ».

## INTERVIEW

### « La question des incivilités est devenue centrale »

Johan Dechepy-Tellier est maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Rouen.

#### Qu'est-ce qu'une incivilité ?

L'incivilité n'est pas une notion juridique en ce sens qu'elle n'est définie par aucun texte de loi, à la différence de la délinquance caractérisée par un trouble à l'ordre public et sanctionnée pénalement. L'incivilité résulte avant tout d'un dysfonctionnement des règles de la vie en société. Nous ne sommes pas ici dans le registre objectif de la menace physique ou verbale mais plutôt d'une atteinte à la considération et à l'honneur des personnes qui peut varier selon la façon dont elle est réceptionnée : l'appréciation se fait au cas par cas.

#### Ce sujet prend néanmoins de l'importance ?

En effet, dans un contexte de tensions sociales exacerbées par la crise sanitaire, cette question des incivilités est devenue centrale. Face aux complexités et aux difficultés économiques, l'administration est souvent un exutoire. À l'université de Rouen, nous développons ainsi des formations pour apprendre aux étudiants à gérer ces situations de conflit.

#### La signature d'un protocole avec le parquet de Rouen peut-elle selon vous améliorer le traitement de ces incivilités ?

En faisant circuler l'information, on est nécessairement plus réactif, mais aussi plus attentif. Ainsi, cette démarche aidera également à mieux identifier ces incivilités qui aujourd'hui passent encore trop souvent au travers des statistiques, faute d'être recensées.

### MADRILLET

## La Poste fermée trois semaines



Le bureau de poste du Madrillet va fermer trois semaines du 12 avril au 4 mai pour cause de travaux.

Le distributeur de billets sera également indisponible.

Pendant cette période, les lettres et colis pour lesquels les facteurs-rices laisseront un avis de passage seront à récupérer au bureau de poste Carnot, situé dans le centre ancien, au 14 avenue Olivier-Goubert. D'après la direction de la Poste locale, des agent-e-s supplémentaires viendront renforcer les effectifs des bureaux Carnot et de la place de l'hôtel de ville de Sotteville-lès-Rouen. Ce dernier est directement accessible en métro (direction « Boulingrin » arrêt « Hôtel de ville - Sotteville »).

À sa réouverture, le bureau du Madrillet bénéficiera d'une façade rénovée et d'un nouveau système de chauffage.



Des bâches hermétiques vont recouvrir l'immeuble pour contenir les poussières d'amiante.

PHOTO: J.-P. S.

### SORANO

# Désamiantage en cours

Jusqu'à début juin, les ouvriers du chantier de déconstruction de l'immeuble Sorano s'attellent à la phase délicate du retrait de l'amiante.

**DERRIÈRE LES 230 MÈTRES DE BÂCHES BLANCHES QUI RECOUVRIRONT LES DEUX PLUS LONGUES FAÇADES** de l'immeuble Sorano, les employés de l'entreprise EGD – spécialisée et certifiée pour le désamiantage – ont entamé mi-février l'une des phases les plus fastidieuses du chantier de déconstruction démarré mi-février.

Le retrait de l'amiante (dont les poussières génèrent de graves risques pour la santé si elles sont respirées) est soumis à des normes réglementaires et sanitaires drastiques. Les opérateurs interviennent en combinaison intégrale avec système de respiration filtrée, dans des espaces rendus hermétiques. Afin de protéger le voisinage, plusieurs extracteurs disposés sur le chantier filtrent intégralement l'air confiné dans l'immeuble, avant rejet vers l'extérieur. Ces machines vont être à l'œuvre 24h/24 et 7j/7, pendant trois mois.

Les ouvriers, eux, démantèlent le site de 7 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi. Par ailleurs, l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) – maître d'œuvre du chantier – indique que les camions de

déblaiement ne circuleraient pas aux heures d'entrée et de sortie scolaires.

À partir du mois de juin, la phase dite d'« abattage mécanique » pourra commencer. L'ossature du bâtiment sera alors grignotée par une pelleteuse au bras long de 35 mètres. « Les poussières générées à ce moment-là ne contiendront logiquement plus d'amiante, elles seront par ailleurs arrosées afin de les plaquer au sol par un système de

brumisation évitant ainsi qu'elles ne se dispersent », détaille Didier

### Pelleteuse au bras long

Quint, adjoint au maire en charge de l'habitat et des copropriétés dégradées.

Pour répondre aux éventuelles questions des riverains sur le déroulé des travaux, des permanences sont organisées chaque mois jusqu'à fin octobre, date à laquelle l'immeuble aura laissé place à une parcelle engazonnée et clôturée, dans l'attente de futurs aménagements. ■

**PLUS D'INFORMATIONS :** les étapes du chantier sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr) (rubrique : actualités, grands projets). Une permanence ouverte aux riverains du chantier est organisée le 16 avril (lire p. 16).

## RISQUES INDUSTRIELS

# La Métropole active l'alerte SMS

Les habitant·e·s des soixante et onze communes de l'agglomération rouennaise sont invité·e·s à s'inscrire gratuitement pour être alertés en cas de « risques industriels et naturels » sur le territoire.

**D**epuis début mars, la Métropole rouennaise dispose d'un système d'alerte SMS gratuit permettant d'être averti en cas de risques industriels et naturels survenant sur le territoire. Pour en bénéficier, chaque habitant doit s'inscrire en ligne depuis le site internet de la Métropole (lien ci-dessous) ou par téléphone, au 0.800.021.021 (service et appel gratuit). Le formulaire d'inscription propose de choisir une à trois communes, ce qui permettra d'être informé si un événement survient sur les zones concernées. En cas d'événement impactant l'ensemble du territoire de la Métropole, tous les inscrits recevront le SMS expliquant l'incident en cours et la conduite à tenir.

Les soixante et onze communes de l'agglomération rouennaise sont potentiellement concernées par des risques industriels liés aux vingt-quatre sites Seveso, mais aussi au transport de matières dangereuses, aux risques naturels (inondations et mouvements

de terrain dus aux cavités souterraines et aux falaises) et, enfin, à des phénomènes météorologiques ou des épisodes de pollution atmosphérique.

### Le « cell-broadcast » bientôt testé

À partir du second semestre 2021, ce service métropolitain sera doublé d'un système d'alerte SMS national. Le territoire de la métropole rouennaise, après l'épisode Lubrizol, a été retenu pour tester ce nouveau dispositif basé sur la technologie du « cell-broadcast ». Le principe est simple : en cas d'alerte, un message est transmis à l'ensemble des téléphones ayant borné aux antennes proches de la zone visée. Mis en place par l'État sous la pression d'une directive européenne à appliquer pour 2022, cet outil ne nécessitera, lui, pas d'inscription. Aucune date officielle de lancement du système n'a pour le moment été communiquée. Ces deux mécanismes d'alerte font écho aux questions soulevées après l'incendie

de l'usine Lubrizol survenu peu avant 4 h du matin le 26 septembre 2019. Le préfet de Normandie Pierre-André Durand avait alors renoncé à activer les trente et une sirènes réparties sur toute l'agglomération de Rouen. Seules deux sirènes – les plus proches du site – avaient retenti à 7 h 51. « *Nous ne pouvons pas gérer des crises du XXI<sup>e</sup> siècle avec un outil du XX<sup>e</sup> siècle* », s'était alors justifié le représentant de l'État, dans le cadre son audition par la mission d'information de l'Assemblée nationale, avançant que la conduite à tenir à l'entente d'une sirène n'était pas connue de tous.

Devant la commission d'enquête sénatoriale en novembre 2019, le préfet avait également indiqué : « *Tout le monde aujourd'hui, même dans les classes modestes, dispose d'un téléphone portable (...). Il faut que le citoyen ait l'information à domicile.* » ■

**INSCRIPTIONS À L'ALERTE SMS :** [www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr) et [saintetiennedurovray.fr](http://saintetiennedurovray.fr)



◀ Les messages envoyés expliqueront l'incident en cours et la conduite à tenir.

CONTOURNEMENT EST

# L'État ne tranche pas

Piqués par le récent refus de la Métropole de financer le projet d'autoroute à péage, les élu-e-s de la Région et du Département de Seine-Maritime souhaitent combler le trou de 66 millions manquant. L'État, également engagé dans le financement, souhaite avancer avec l'ensemble des collectivités.



**APRÈS MOULT REBONDISSEMENTS CES DERNIÈRES SEMAINES, LE FEUILLETON DU « CONTOURNEMENT EST » DE ROUEN** dont certains ont cru voir le dénouement est à nouveau sur pause. Malgré le désistement de la Métropole Rouen Normandie dont les élus ont refusé le financement (à hauteur de 66 millions d'euros) promis lors de la mandature précédente, le projet lancé il y a cinquante ans n'est pas enterré. Quelques jours à peine après le vote métropolitain, le président de la Région Normandie, Hervé Morin, et le président du Département de la Seine-Maritime, Bertrand Bellanger, ont annoncé vouloir prendre en charge ces 66 millions manquants en augmentant la

part de financement des deux collectivités. Pour la Région, c'est chose faite depuis le 15 février : une rallonge de 48 millions d'euros au projet a été votée (portant la part régionale à 205 millions d'euros). Le Département de la Seine-Maritime pourrait quant à lui voter une rallonge de 18 millions (pour atteindre 40 millions), début avril, lors du prochain conseil départemental.

## La ministre appelle au dialogue

Suite au vote de la Région, Hervé Morin avait indiqué qu'il appartenait désormais à l'État de « prendre ses responsabilités ». Engagé à hauteur de 245 millions d'euros, l'État est en effet en mesure de poursuivre le

projet ou d'y mettre un terme. Interrogé sur le sujet par le sénateur de Seine-Maritime Pascal Martin (Union centriste), le gouvernement a répondu par l'intermédiaire de la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili : « *Nous ne souhaitons pas avancer contre les collectivités locales. Nous en appelons au dialogue et sommes prêts à étudier toutes les propositions pour concilier ces deux nécessités absolues : la mobilité des habitants de la métropole et la protection de l'environnement.* » Les contre-propositions au « contournement Est » émises par la Métropole doivent être étudiées par l'État au cours des prochaines semaines. ■



## CONSEIL MUNICIPAL

### Les élu-e-s disent non à Hercule et à l'autoroute

Réunis le 25 février lors d'un conseil municipal exceptionnel destiné à voter plusieurs délibérations liées au budget de la Ville, les élu-e-s stéphanois-es ont approuvé, à l'unanimité, deux vœux directement adressés à l'État.

Le conseil a appelé à l'arrêt du projet « Hercule » qui doit conduire au démantèlement d'EDF. Il a également réitéré sa demande d'abandon du projet dit de « contournement Est de Rouen ». « *Rappelons-nous que le projet d'autoroute prévoit qu'un viaduc de quatorze mètres de haut passera à cinquante-cinq mètres des habitations stéphanoises voisines, et qu'elles verront jusqu'à vingt mille véhicules passer chaque jour devant leurs fenêtres. Ce n'est pas acceptable d'ajouter ces problématiques de pollution et de déficit de qualité de l'air sur notre ville populaire* », a martelé le maire Joachim Moise.

La séance qui se déroulait à huis clos, en raison des mesures sanitaires, était retransmise en direct sur le site internet et la page Facebook de la Ville. L'intégralité des échanges est disponible sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr), rubrique « vidéos ».

# Passage au relais

Nichée au cœur de l'espace Célestin-Freinet, la Maison de la famille permet à quelque soixante assistantes maternelles de la ville et aux parents de se renseigner sur les usages en matière de garde d'enfants.

**À** Saint-Étienne-du-Rouvray, le relais des assistantes maternelles (RAM)\* est accueilli au sein de la Maison de la famille. Pour sa responsable Caroline Cousin, la mission de ce réseau prend tout son sens précisément à travers cette dimension familiale : « Il y a environ 220 assistantes maternelles indépendantes à Saint-Étienne-du-Rouvray, et près de soixante fréquentent notre structure municipale. Mais notre action ne se limite pas au dialogue entre professionnels car nous accueillons aussi les familles pour répondre à leurs demandes. Il ne faut pas oublier que lorsqu'on est parents, si on a recours à une assistante maternelle, on devient employeur et cela implique des droits et des devoirs. Dans nos permanences de l'après-midi, nous pouvons accompagner les familles lors de la signature d'un contrat par exemple, ou bien les orienter vers les spécialistes avec qui nous sommes en relation pour des questions juridiques ou autres. »

Le RAM est l'un des éléments qui donne du sens à la politique de la Ville : l'éducation des

enfants se construit dès le plus jeune âge. « La prise en charge des enfants de 0 à 3 ans – avant leur entrée à l'école – n'est pas une compétence obligatoire pour les communes, explique Sophie Edeb, responsable de la petite enfance. Mais le choix d'une professionnalisation des métiers de la petite enfance démontre la volonté de l'engagement auprès des plus jeunes. »

## Dialoguer pour construire

Cette professionnalisation passe par l'échange qui peut exister entre tous les acteurs de la petite enfance et, plus récemment, par des parcours de formation financés par la Ville dans le cadre du Plan local d'urgence sociale (PLUS) mis en place fin 2020 (lire *Le Stéphanois* 277). Face aux difficultés induites par la crise sanitaire, la Ville a proposé des formations autour de l'acquisition du langage, de la multiculturalité et de la communication gestuelle auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles, Atsem\*\* et autres intervenants qui travaillent au quotidien avec les tout-petits.

Jessica Lesueur, assistante administrative qui partage son temps entre la crèche et le RAM, est l'une des bénéficiaires de cette formation : « Cela nous apporte beaucoup sur le plan technique, on apprend comment échanger avec certains parents selon différentes cultures. Lors de ces formations, il y a aussi la rencontre avec les autres collègues, on voit ce à quoi certains sont confrontés, on échange sur les méthodes... »

L'offre de formation semble déjà avoir convaincu les professionnels en activité dans la commune puisque 140 d'entre eux se sont inscrits aux différentes sessions de cette année. ■

\* Lieu d'échanges et de rencontres pour que l'accueil de l'enfant au domicile de l'assistante maternelle se passe au mieux. En 2018, la France dénombrait 3 164 RAM répartis sur tout le territoire.

\*\* L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) accompagne tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités.

**PLUS D'INFORMATIONS :** Maison de la famille, 19, avenue Ambroise-Croizat. Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h. Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 9 h à 12 h. Tél. 02.32.95.16.26.



◀ Cent quarante professionnels en activité sur la ville bénéficient d'une formation financée par le plan d'urgence communal.

PHOTO: J. L.



Les médecins généralistes sont autorisés à vacciner depuis le 25 janvier. Le médecin Emmanuel Derivière dispose d'une dizaine de doses par semaine pour ses patients prioritaires.

PHOTOS: J.L.

# « Notre façon de travailler a été chamboulée »

À Saint-Étienne-du-Rouvray, comme partout en France, les médecins généralistes sont au plus près de leurs patients durant la crise sanitaire. L'un d'eux a accepté de témoigner et de revenir sur son quotidien impacté par la Covid-19.

**L**orsqu'en janvier 2020 les premiers échos d'un nouveau virus venu de Chine se font entendre, personne ne peut deviner qu'une crise sanitaire planétaire se prépare. « C'était inimaginable, se souvient le docteur Emmanuel Derivière, installé à la maison de santé Léonard-de-Vinci. Nous avons commencé à avoir des réunions d'information au CHU de Rouen

*en février, en particulier avec le professeur Caron, le chef du service des maladies infectieuses. À l'époque, nous respections une certaine distance entre nous, mais nous étions sans masque. Ça paraît tellement loin... »* Si le mot pandémie n'est pas encore lâché, le spécialiste en infectiologie alerte ses confrères sur la gravité de ce nouveau coronavirus, sur les premiers signaux d'em-

ballement qui doivent être pris au sérieux... Il leur donne aussi toutes les informations en sa possession à ce moment-là.

## « Tout s'est accéléré en mars »

« Et puis tout s'est accéléré en mars. Notre façon de travailler a été chamboulée du jour au lendemain », se remémore le praticien qui consulte sur la commune depuis plus de

## Les coulisses de l'info

Si le personnel soignant des hôpitaux est plus que jamais en première ligne de cette crise du coronavirus, les professionnels de santé libéraux sont sur le terrain au quotidien pour continuer à faire vivre une médecine de proximité si essentielle aux besoins de la population. Moins dans la lumière, ils sont pourtant incontournables.



30 ans. Si lui assure de ne pas avoir vraiment souffert de la pénurie de masques, le cabinet médical revoit toutes ses procédures d'accueil : « Il fallait imaginer des sens de circulation, afficher les consignes, trouver du gel hydroalcoolique... Nous avons des réunions à la maison médicale chaque semaine pour confronter nos pratiques et imaginer des solutions et des protocoles. »

Le premier confinement à la mi-mars change à nouveau la donne : « Pendant plusieurs semaines, nous n'avions presque plus de patients. J'étais passé d'une trentaine de consultations à quatre ou cinq par jour. » Cette baisse du nombre de consultations est nationale. D'après les chiffres fournis par l'Assurance maladie, entre janvier et avril 2020, elles ont diminué de 44 % chez les médecins généralistes. Et ce phénomène s'est poursuivi les semaines suivantes. « Les gens étaient inquiets. Ils avaient peur de contracter le virus en venant au cabinet, en croisant d'autres malades. C'est difficile d'imaginer les conséquences à moyen et long termes », mais il est certain qu'il y en aura. Il

y en a déjà eu. « J'ai été informé de plusieurs situations graves comme celle d'un patient atteint de problèmes artériels qui a dû subir une amputation durant cette période. C'est toujours délicat de dire si cela aurait pu être évité sans la crise sanitaire, mais avec la saturation des hôpitaux et le fait de décaler sa prise en charge, c'est une possibilité. »

Le docteur Derivière souffre lui aussi de cette situation inédite. « Je fais un métier de contact. Inévitablement, on ausculte son malade. D'ailleurs, je me demande comment j'ai fait pour ne pas attraper cette maladie. Mais il n'y a pas que ça... On prend la main de son patient pour le réconforter, le rassurer s'il y a besoin. Pour les plus jeunes, c'est un petit bisou en partant. Maintenant, c'est fini et je crois que cela va durer. Nos pratiques vont être durablement modifiées. »

### Le boom des téléconsultations

Il n'a d'ailleurs pas échappé au boom de la téléconsultation qui a touché les généralistes de la France entière. Avec un chiffre pour le moins parlant : toujours selon l'As-

surance maladie, si début mars, 10 000 téléconsultations étaient effectuées chaque semaine, en avril, ce chiffre a été multiplié par 100. Avec un record la deuxième semaine d'avril où le nombre de consultations à distance a même atteint le pic de 1 118 175 actes (toutes disciplines confondues). Une véritable révolution encouragée dans les plus hautes sphères puisque dès le début de la crise le directeur général de la Santé au ministère des Solidarités et de la Santé, Jérôme Salomon, invitait la population à « préférer » la téléconsultation au déplacement en cabinet.

« J'avoue que je ne trouve pas vraiment mon compte avec ces téléconsultations. C'est peut-être une question de génération et d'habitude. Mais je trouve que c'est difficile d'établir un diagnostic fiable dans ces conditions, même si l'on connaît la personne. Et on s'aperçoit que c'est épuisant. Physiquement et psychologiquement. C'est un constat que nous sommes beaucoup à faire, assure le docteur Derivière qui a même pensé un moment à jeter l'éponge. J'ai eu comme un burn-out à ce moment-là. Heureusement je ne travaillais pas seul et j'ai pu compter sur le soutien de mes confrères. Mais oui, j'ai pensé à arrêter avec toutes ces informations contradictoires que nous recevions. J'avais parfois le sentiment d'être aussi perdu que mes patients. Mais j'ai su rebondir... » Très certainement par devoir envers ceux et celles que ce médecin attaché à sa commune

▲ Au centre de vaccination de Sotteville-lès-Rouen, des médecins généralistes bénévoles reçoivent les futurs vaccinés pour une consultation de contrôle.

## À SAVOIR

### Aspects positifs de la crise

Une meilleure hygiène des mains, le port du masque lorsque l'on pense être contagieux représentent, peut-être, un aspect positif à long terme de cette crise sanitaire, notamment en ce qui concerne d'autres maladies que la Covid-19. Les médecins généralistes l'ont constaté sur le terrain, notamment avec l'importante diminution d'autres maladies comme la grippe ou la gastro-entérite. À titre d'exemple, le réseau Sentinelles, un réseau de recherche et de veille sanitaire en soins de premiers recours en France, évalue cette maladie selon le nombre de consultations pour diarrhées aiguës. En décembre 2019 avant la crise, le taux était de 289 pour 100 000 en Seine-Maritime et dans l'Eure. En décembre 2020, le taux avait chuté à 35 pour 100 000 habitants.

suit depuis de si nombreuses années. Avec une attention toute particulière sur les personnes les plus isolées. Et qu'une fois encore il a tenté de rassurer et de conseiller pour les aider à traverser cette période si compliquée en faisant au passage le tri entre réalité et fake news.

« Encore aujourd'hui, il y a beaucoup d'inquiétude. On me parle beaucoup des vaccins, de leur efficacité. » Lui a pris le temps de s'organiser et de contacter ses patients

éligibles à la vaccination pour débiter à la mi-mars ses premières injections au cabinet. « Nous avons tous l'espoir de sortir de cette crise au plus tôt, même si je pense que rien ne sera comme avant. Et j'ai aussi une pensée pour toute cette jeunesse qui souffre de cette situation à un âge où les échanges et les rencontres sont si importants pour se construire. Pour eux, c'est une période où il faut profiter de la vie et ils sont empêchés, bridés. Je les plains beaucoup. » ■

# L'ARS sous le feu des projecteurs... et des critiques



ARS. Trois initiales qui n'étaient pas forcément connues du grand public avant cette crise sanitaire. L'Agence régionale de santé a été mise sous le feu des projecteurs durant cette dernière année.

**L'**Agence régionale de santé (ARS), une administration relativement jeune – elle a été créée en 2010 – est sur le devant de la scène depuis le début de la crise sanitaire : conférences de presse pour évoquer les taux d'incidence parfois en baisse mais souvent à la hausse, campagne de dépistage à grande échelle,

ouverture d'un centre de vaccination... À chaque fois, l'ARS est évoquée ou parfois même mise sur le devant de la scène. Avec à l'occasion son lot de critiques qui pointent au choix une lourdeur administrative, des consignes contradictoires ou encore le manque de vaccins mis à disposition depuis plusieurs semaines...

Et pourtant, comme le souligne Yvan Denion, le directeur délégué départemental de l'ARS Normandie pour la Seine-Maritime, « cette crise sanitaire a accéléré la mise en relation des différents acteurs de la santé – professionnels libéraux, hôpitaux, acteurs du médico-social, services de l'État, etc. – et l'ARS a souvent joué le rôle de facilitateur ou de financeur pour certains projets ».

## Réunion hebdomadaire

Destinées à mettre en œuvre sur le terrain la politique en matière de santé du gouvernement, les ARS se déclinent donc dans chaque département pour tenir compte de ses spécificités. « La proximité avec les différents acteurs de la santé était déjà pour nous une volonté forte avant la crise de la Covid-19, mais de fait elle a été renforcée. » Yvan Denion prend comme exemple la réunion hebdomadaire devenue la règle et qui rassemble les représentants du monde libéral, du médico-social ou encore de l'hô-



◀ Après l'injection de la première dose, un second rendez-vous est fixé avec les patients pour le rappel.



▲ Au centre de vaccination de Sotteville-lès-Rouen, le personnel de l'ARS contrôle le nombre de doses de vaccin après chaque livraison. Les infirmières préparent ensuite les injections avec une solution saline. ▼

pital pour faire le point sur l'évolution de la situation sanitaire et la mise en œuvre des initiatives sur le terrain. « Ces contacts existaient auparavant mais ils étaient plus espacés ou plus informels », continue le directeur délégué départemental. Reste qu'au plus près du terrain, l'ARS doit jouer le rôle de tampon entre les directives venues du ministère et les contraintes ou les réalités auxquelles sont confrontés les professionnels de santé.

### Un rôle de tampon entre le ministère et le terrain

« Quand on veut savoir pourquoi on ne peut pas vacciner les personnes que l'on visite et qui remplissent les conditions pour l'être, nous n'avons pas de réponse. Et dans la foulée, on apprend que les pharmaciens peuvent le faire, regrette amèrement une infirmière libérale de la rive gauche. Nos patients ne comprennent pas. Et nous non plus. »

Yvan Denion n'ignore pas ces situations et veut croire que le rôle de l'ARS est aussi de faire remonter ces remarques au plus haut sommet de l'État. « C'est aussi notre fonction que de pointer des manquements constatés ou



des difficultés rencontrées par les différents acteurs de la santé ou des élus afin de les partager d'abord au niveau régional, puis au national afin d'éclairer ceux qui déterminent la politique de santé dans notre pays. » ■

## INTERVIEW

# « Les médecins veulent des bonnes conditions »

Chloé Argentin est médecin et élue au bureau de la Métropole Rouen-Normandie, en charge des questions de santé.

### Comment les professionnels de santé ont-ils réagi sur le terrain à cette crise sans précédent ?

S'il y a quelque chose de positif à retenir c'est la grosse solidarité de tous les professionnels de santé, médecins, infirmières, pharmaciens, sages-femmes... qui ont mis en place des collaborations, qui ont noué des liens dans l'intérêt de tous. Des réseaux, qui parfois existaient plus ou moins de façon informelle, se sont créés et renforcés.

### Cette crise a-t-elle mis en lumière des disparités sur l'offre de soin de notre territoire ?

Ce sont des disparités qui existaient déjà avant comme entre la rive droite et la rive gauche de Rouen par exemple. Mais, d'une manière générale, il y a beaucoup à faire dans notre région en matière d'offre de soin où il y a de moins en moins de médecins généralistes.

### Quelle peut être la solution pour les années à venir ?

Au sein de la Métropole, nous souhaitons travailler à la promotion et à la création de maisons de santé pluridisciplinaires. Aujourd'hui, les médecins généralistes qui s'installent veulent le faire dans de bonnes conditions, entourés d'autres spécialistes pour apporter une offre de soin globale. On peut les y aider.

## Communistes et citoyens

Depuis des années, la colère des femmes gronde. Face aux violences sexuelles et sexistes, elles prennent la parole publiquement et les luttes s'organisent. Dans un contexte de pandémie ayant aggravé l'isolement des victimes, et face à l'inaction du gouvernement, il est urgent de faire entendre leurs voix. Les inégalités femmes-hommes persistent dans le domaine professionnel. Les femmes sont les premières touchées par le travail partiel imposé et le chômage. Elles sont majoritaires dans les professions en première ligne. Elles cumulent les journées de télétravail, la gestion du suivi pédagogique des enfants et les tâches ménagères. Malgré les paroles du gouvernement, l'écart salarial reste de 26 % entre les femmes et les hommes : il faudrait mille ans pour obtenir l'égalité salariale !

Il est urgent d'obtenir l'égalité professionnelle, le droit à disposer de son corps, le juste partage des pouvoirs.

**TRIBUNE DE** Joachim Moyse, Anne-Émilie Ravache, Pascal Le Cousin, Édouard Bénard, Murielle Renaux, Nicole Auvray, Didier Quint, Florence Boucard, Francis Schilliger, Marie-Pierre Rodriguez, Najia Atif, Hubert Wulfranc, Jocelyn Chéron, Carolanne Langlois, Mathieu Vilela, Agnès Bonvalet, Christine Leroy, José Gonçalves, Romain Legrand, Aube Grandfond Cassius.

## Rouvray debout

D'un côté des milliers de demandes de logements sociaux, de l'autre des immeubles neufs, vides, du parc privé aux loyers inaccessibles. Des villes pénalisées par manque de logements sociaux et d'autres qui souffrent parce qu'elles doivent aider trop de familles en difficulté. Où est la mixité sociale ? Où est l'égalité ? La Métropole ne peut-elle inventer, expérimenter pour mettre fin à ces aberrations et décider l'attribution de logements dans toute l'agglomération aux familles qui en ont impérativement besoin ? Après Sorano, il faut aussi régler les problèmes des autres immeubles « Robespierre » en copropriété. À l'heure où la Ville poursuit son engagement à diversifier l'habitat et la population, à rénover le quartier du Madrillet, à le relier aux autres quartiers de la ville, il est temps que l'État prenne ses responsabilités. Il faut en finir avec ces propriétés dégradées qui empoisonnent la vie des habitants et donnent une mauvaise image de notre ville.

**TRIBUNE DE** Johan Queruel, Lise Lambert.

## Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Le gouvernement fait les poches aux chômeurs en pleine crise sanitaire. Alors que celle-ci se transforme chaque jour un peu plus en une crise économique et sociale d'ampleur inégalée depuis la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement entend maintenir sa réforme de l'assurance chômage. Il refuse de faire contribuer les grandes fortunes mais souhaite économiser 1,3 milliard d'euros sur les futurs chômeurs et notamment les plus fragiles d'entre eux puisque ce seront les plus précaires qui notamment seront touchés par une diminution des indemnités. Alors que l'on connaît les conséquences sociales du chômage et de la précarité – notamment sur la santé – cette réforme est une véritable guerre aux précaires. Depuis dix-huit mois, le Parti socialiste dénonce la violence de cette réforme guidée par des motifs idéologiques et la volonté de faire payer la crise par ses victimes. Il porte la proposition d'une assurance chômage universelle.

**TRIBUNE DE** Léa Pawelski, Catherine Olivier, Gabriel Moba M'Buillu, Alia Cheikh, Ahmed Akkari, Dominique Grevrand.

## Citoyens indépendants, républicains et écologistes

Il y a quelques jours, la condamnation d'un Stéphanois pour violence conjugale faisait la une : « Survivante, elle échappe au bilan des 152 femmes décédées sous les coups de leur conjoint en 2020 et des 21 nouvelles victimes de ce début d'année ».

À Saint-Étienne-du-Rouvray, nous sommes pleins de bonnes intentions pour prévenir, accompagner et aider les Stéphanoises victimes de ces traitements inacceptables. Mais durant cette première année de mandat qui s'achève, la situation sanitaire a été trop souvent une toute aussi mauvaise excuse pour ajourner l'action de la municipalité.

Il en va de notre responsabilité d'élus de rester vigilants, quel que soit le contexte, nous réclamons haut et fort la mise en place d'une veille accrue et nécessaire contre les drames conjugaux et les violences faites aux femmes. À commencer par la mise en valeur de l'action de la Ville sur son site internet, des vies en dépendent.

Nous contacter : citoyens.inde.ser@gmail.com

**TRIBUNE DE** Brahim Charafi, Sarah Tessier.

## Europe Écologie Les Verts

**Tribune non parvenue  
au moment de l'impression**

**TRIBUNE DE** David Fontaine, Grégory Leconte, Laëtitia Le Behec, Juliette Biville.

## Nouveau Parti anticapitaliste

Depuis quelques jours, les occupations de lieux culturels se multiplient. Et c'est tant mieux ! Ce mouvement s'annonce puissant et déterminé. Il est directement lié à la crise sanitaire, mais plus encore que la réouverture des salles, la revendication première de celles et ceux qui occupent, c'est le retrait de la réforme de l'assurance-chômage qui va couper les aides aux plus précaires alors qu'ils n'ont pas pu travailler depuis un an.

Avec cette réforme, quatre allocataires sur dix, soit 850 000 personnes, risquent de voir leurs indemnités baisser de 22 % ! La bagarre des salariés de la culture, c'est la bagarre de toutes et tous contre ce gouvernement et sa politique au service du patronat. Ces occupations sont un encouragement à reprendre le contrôle sur nos vies, face à la précarité et au désespoir grandissants dans cette situation de crise généralisée : occupons les théâtres, nos lieux de travail et d'études, les ronds-points et la rue pour refuser de payer la crise !

**TRIBUNE DE** Noura Hamiche.

# Un accompagnement vers plus d'autonomie

Refaire son CV, renouveler sa carte d'identité ou encore apprendre à utiliser internet ou des logiciels de traitement de texte... Il est possible de réaliser de nombreuses démarches lors de permanences numériques gratuites.

**MARDI 2 MARS, KHADIJA SE REND POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'ATELIER NUMÉRIQUE PROPOSÉ**, chaque semaine, par l'association Média formation à la Maison du citoyen. « *Je dois prendre rendez-vous sur le site de la préfecture pour renouveler mon permis*, confie cette Stéphanaise de 51 ans. *D'habitude, je fais ce genre de choses avec ma fille mais elle a déménagé loin de Saint-Étienne-du-Rouvray.* » Elle est accompagnée dans ses démarches par une formatrice professionnelle de l'association, Agathe Petit. « *Beaucoup de demandes sont urgentes, comme c'est le cas pour Khadija. Mais une fois la problématique résolue, je propose aux personnes de revenir pour se familiariser avec les outils informatiques et ainsi gagner en autonomie* », assure l'animatrice.



17% de la population française est en grande difficulté face au numérique.

## Ouvertes à tous

D'après une étude de l'Insee publiée en 2019, l'illectronisme – ou illettrisme numérique – toucherait 17 % de la population française. Si ce phénomène frappe en priorité les 60 ans et plus, les publics plus jeunes peuvent être concernés. Zora, 32 ans, est à la permanence pour régulariser le séjour de sa nièce en France. « *Elle va bientôt avoir*

*18 ans et je dois voir ce que demande la préfecture comme papiers pour lui faire un titre de séjour* », témoigne la Stéphanaise. Pour elle, les ateliers numériques sont « *très utiles. Je me sens bien accompagnée et l'animatrice m'aide à trouver l'information juste* ». « *C'est important que les gens sachent que c'est ouvert à tous. Et qu'il ne faut pas hésiter à venir poser sa question. Prise de rendez-vous,*

*renouvellement de carte d'identité ou de titre de séjour... Nous sommes disponibles pour tout type de demande* », exhorte Agathe Petit. ■

**INFOS PRATIQUES** Permanences gratuites le mardi de 14 h à 16 h 30 à la Maison du citoyen, place Jean-Prévoist et le vendredi de 9 h à 11 h 30 à l'Association du centre social de La Houssière, espace Célestin-Freinet, 17 bis, avenue Ambroise-Croizat. Tél. 02.35.71.02.25.

## SERVICE WEB

### Un portail pour toutes les démarches

Nouveau sur [saintetiennedurovray.fr](http://saintetiennedurovray.fr) : la Ville met à disposition des usagers du service public communal un portail de démarches en ligne. Un guichet numérique complémentaire aux accueils physiques dont le but est de faciliter la vie de celles et ceux qui n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer aux horaires des bureaux.

Pratique : les utilisateurs peuvent conserver un portefeuille de documents en ligne sécurisé, il permet d'accéder facilement et rapidement aux pièces utiles (carte d'identité, justificatif de domicile, CV...). Les démarches en lien avec Unicité nécessitent, la première fois, de se munir de son « numéro de famille ». Les personnes qui ne disposent pas encore d'un numéro doivent se rendre physiquement dans un accueil municipal afin de le créer et de pouvoir utiliser le portail. Pour ce faire, rendez-vous à : accueil de l'hôtel de ville, Maison du citoyen, piscine Marcel-Porzou, accueil du centre socioculturel Georges-Déziré.

**INFOS PRATIQUES** [saintetiennedurovray.fr](http://saintetiennedurovray.fr), rubrique « Mes démarches ». Tél. 02.32.95.83.83.



BON À SAVOIR

# C'est fait pour les chiens

Afin de favoriser le ramassage des déjections canines, une pince de collecte et des sachets sont mis à la disposition des propriétaires d'animaux, à l'accueil de l'hôtel de ville et de la Maison du citoyen. Deux distributeurs de sachets sont installés à l'entrée du parc omnisports Youri-Gagarine et du parc Gracchus-Babeuf, deux autres le seront à proximité de la place de la Fraternité.

Par ailleurs, onze canisites sont réparties dans la ville : rue de l'Industrie (hauteur rue Parmentier), rue Saint-Adrien, rue de Bourgogne, rue Lazare-Carnot (ex-parking Sécurité sociale), rue Pierre-Corneille (en bordure du parking derrière le commissariat de police), place de l'Église centre, rue Émile-Kahn place des Nations-Unies, rue Docteur-Gallouen, parc Saint-Just (en bordure du parking LogéoSeine et derrière les immeubles de LogéoSeine), rue Charles-Péguy (derrière le local de la Fédération sportive et gymnique du travail).



PHOTO: J. L.



## DÉCHETS Collectes reportées

Lundi 5 avril étant férié, les collectes des déchets sont décalées d'une journée. Celle des papiers et emballages aura lieu jeudi 8, celles des ordures ménagères vendredi 9 et celle des déchets végétaux samedi 10.

## CONCERTATION

### Paysages et cadres de vie

L'élaboration du Règlement local de publicité (RLPi) de la Métropole Rouen Normandie est lancée. Il permettra d'encadrer l'implantation de la publicité, des enseignes et pré-enseignes visibles depuis les voies publiques qu'elles soient implantées sur le domaine public ou privé et d'adapter la réglementation nationale aux enjeux spécifiques de la Métropole. Une fois approuvé, il se substituera aux RLP communaux existants. L'enjeu du RLP intercommunal est d'améliorer sur l'ensemble du territoire la prise en compte des paysages et de la qualité du cadre de vie. Comment lutter contre la pollution visuelle ? Comment préserver et valoriser les paysages ?

Les habitant-e-s des soixante et onze communes de la Métropole sont invité-e-s à s'exprimer. Un registre est à disposition du public en mairie et ce pendant toute la durée d'élaboration du RLPi, jusqu'à son arrêt. Chaque Stéphanois-e peut inscrire ses remarques et contributions. Ce registre est accompagné d'un classeur de concertation qui rassemble des documents permettant de suivre et comprendre les grands enjeux et étapes de l'élaboration du RLPi.

Des réunions publiques et une concertation numérique sont également prévues.

PLUS D'INFOS [metropole-rouen-normandie.fr/quest-ce-que-le-rlpi](http://metropole-rouen-normandie.fr/quest-ce-que-le-rlpi)

## LOGEMENT

### Une aide pour les jeunes actifs

Depuis le 18 février 2021, Action Logement, un organisme animé par les partenaires sociaux, avec le soutien du ministère chargé de la Ville et du Logement, propose une aide de 1 000 € aux jeunes actifs. Pour bénéficier de cette aide, il faut :

- Être âgé de moins de 25 ans ou être en alternance (sans limite d'âge) ;
- Percevoir un salaire mensuel brut compris entre 30 % (467 €) et 110 % (1 711 €) du Smic (montant brut au 1<sup>er</sup> janvier 2021 : 1 554,58 €) ;
- Disposer d'un contrat de location ou de colocation (bail) d'un logement situé en France et qui est sa résidence principale ;
- Être salarié depuis moins de 18 mois (contrat de travail en CDD, CDI ou contrat d'alternance) et être en poste à la date de la demande.

Les personnes ayant déjà bénéficié de l'aide à la mobilité ne sont pas éligibles à l'aide au logement des jeunes actifs.

#### RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DU DOSSIER :

<https://www.actionlogement.fr/aide-logement-jeunes-actifs>

## HABITAT

### Permanence Sorano

Didier Quint, adjoint au maire en charge de l'habitat, organise une permanence ouverte aux riverains du chantier, sans rendez-vous, à la maison du projet place Jean-Prévost, vendredi 16 avril de 9 h à 12 h.

PLUS D'INFOS au 02.32.95.83.96.

## INSCRIPTIONS

### Listes électorales

Dans la perspective des élections départementales et régionales devraient se dérouler les 13 et 20 juin, les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 7 mai (hors cas spécifiques, tels les jeunes majeurs atteignant 18 ans avant le scrutin), en mairie ou sur service-public.fr

# Agenda

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des mesures prises par le gouvernement, des animations et des spectacles peuvent être reportés ou annulés. L'agenda complet des manifestations stéphanoises régulièrement mis à jour est à retrouver sur [saintetiennedurouvray.fr](http://saintetiennedurouvray.fr), rubrique L'agenda et sur le site du Rive Gauche [lerivegauche76.fr](http://lerivegauche76.fr)

## SAMEDI 3 AVRIL

### Journée de la solidarité

Le centre socioculturel Jean-Prévoست organise la Journée de la solidarité de 13 h à 17 h 30. Au programme : atelier de réparation de vélos, atelier reprise et retouche de vêtements, atelier de réparation de petit électroménager, dépistage du diabète, bourse aux vêtements, stand informations... Un appel aux dons (vêtements, produits d'hygiène, jouets, livres, denrées non périssables) est lancé. Ils sont à déposer au centre Jean-Prévoست.

► Renseignements au 02.32.95.83.66.

## ANIMATIONS

### DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 4 MAI

#### Exposition Les Créas de la Mère Guy

Basées principalement sur le détournement d'objets et la récupération, les réalisations de la Mère Guy sont artisanales et originales. Les bijoux nouilles, bijoux moules lettres de Scrabble, tableaux en palettes et bois de récup' ainsi que d'autres objets du quotidien sont sauvés in extremis de la déchetterie et détournés dans la perspective d'une deuxième vie.

► Rez-de-chaussée et premier étage du centre socioculturel Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.



## DU 6 AU 9 AVRIL

### Projet d'embellissement du quartier

Déplacement et rénovation des bacs de jardinage. Les personnes qui veulent aider à la rénovation sont les bienvenues.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Renseignements au 02.32.95.17.33.

## DU 6 AU 17 AVRIL

### Exposition « Éco-gestes »

Dans le cadre de la thématique « Près de la nature », le centre propose une exposition sur les éco-gestes.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.17.33.

## JEUDI 8 AVRIL

### Atelier urbain citoyen

#### « mémoire de quartier »

Création d'une exposition autour des témoignages, photographies, journaux... sur le quartier du Madrillet. Atelier en visio.

► De 9 h à 11 h, maison du projet, place Jean-Prévoست. Renseignements et inscriptions au 06.70.07.85.70.

## MERCREDI 21 AVRIL

### « Un élan pour mon quartier »

Un projet qui sort de terre pour l'embellissement du quartier Thorez. Un temps d'échange pour construire ensemble, pour discuter, transmettre ses idées et propositions.

► De 16 h à 17 h 45, rendez-vous dans le parc du centre socioculturel Georges-Brassens. Renseignements au 02.32.95.17.33.

## CULTURE

### JEUNE PUBLIC

#### SAMEDI 27 MARS

##### La Tambouille à histoires

Pour bien commencer le week-end, les bibliothèques invitent les enfants de 4 à 7 ans à venir écouter des histoires. Des images et des mots à savourer en famille.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Places limitées. Renseignements et inscriptions obligatoires au 02.32.95.83.68.

## MERCREDI 21 AVRIL

### Bébés lecteurs

Une séance d'immersion dans les livres, un cocon tout douillet et de beaux livres à dévorer. Un moment câlin accompagné par une bibliothécaire pour prendre la belle habitude de plonger dans les mots.

► De 10 h 30 à 11 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

## LIVRES, MUSIQUES, FILMS

### SAMEDI 24 AVRIL

#### JeuDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

## ANIMATION

### SAMEDI 17 AVRIL

#### MédiaThéCafé

Radio, presse écrite et amateurs s'adaptent à l'usage des auditeurs et se lancent de plus en plus dans le podcast. L'atelier multimédia propose de partir à la découverte de ce mode de diffusion d'émissions. Cet atelier s'adresse à un public débutant sachant manipuler un ordinateur sous Windows et évoluer sur internet.

► 10 h, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Places limitées à 6 personnes. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

## CITOYENNETÉ

### JEUDI 22 AVRIL

#### Conseil municipal

Le conseil municipal se réunit à la salle des séances de l'hôtel de ville à 18 h 30. Selon la situation sanitaire, il pourra se dérouler à huis clos. Il sera retransmis en direct sur le site et la page Facebook de la Ville.

# État civil

## NAISSANCES

Côme Charrière-Carré, Luce Barry, Talya N'Diaye, James Telou.

## DÉCÈS

Janine Bedel, Chantal Giuliani, Michel Fossé, Brigitte Lemonnier, Manoël Gomez De Miranda, Tijani Ammar-Mejri, Bernard Courgeon, Hélène Simon divorcée Cheval, Olivier Tannay, Antonio Da Silva Nunes, Khamsa Atamena, Nestor Bacchi, Baye Dieng divorcée Ghandi, Jeanne Croquesel, Christela Gomis, Yvette Seignard, Françoise Dorveaux, Jean Marquant, Danielle Fauque, Karima El Yagoubi, Colette Lamboley, Nordine Mehdad, Adrienne Lachèvre, Messaoud Bouafia, Marcel Nuytten, Gabrielle Bossée, Yvonne Tailleux, Paulette Lenoble, Françoise Tygreat, Micheline Rondeau, Josette Colombel, Roger Boudou, Robert Maillard, Tassadit Manaa, Émile Renaud, Auguste Girard, Daniel Nicolas, Raymond Pigache, Alain Sonnet, René Delamarre, Jacques Gomez De Miranda.



## ROLLON

# Une monnaie normande pour défendre le commerce local

Depuis 2018, la Normandie possède sa propre monnaie régionale : le RolloN. Un outil de soutien aux commerçants et artisans locaux qui doit encore faire ses preuves.

## Les coulisses de l'info

À l'heure où le commerce en ligne est devenu monnaie courante, au point de détruire le commerce de proximité, l'essor d'une monnaie régionale électronique peut-il réduire l'hémorragie ?

**B**aptisé ainsi en référence à l'illustre seigneur viking du même nom – considéré comme le fondateur de la Normandie – le RolloN est néanmoins bien ancré dans le XXI<sup>e</sup> siècle puisqu'il est entièrement dématérialisé et passe par une application smartphone. « C'est notre premier atout. Il est bien plus facile de régler des achats en recourant à un paiement électronique plutôt qu'avec un paiement en billets, surtout depuis le début de la crise sanitaire », explique Christian Sebire, président de l'Association monnaie

normande citoyenne (AMNC) en charge du développement du RolloN.

Créé pour inciter les consommateurs, comme les professionnels, à acheter local et durable via les circuits courts et le commerce de proximité, le RolloN dispose d'un atout supplémentaire : « Contrairement à d'autres monnaies locales (lire ci-contre) il s'agit pour l'acheteur de gagner de l'argent en achetant en RolloN », explique le président de l'AMNC. Concrètement : pour un RolloN dépensé, l'acheteur voit son compte immédiatement crédité de 5% du montant de sa commande.



◀ Les utilisateurs du RolloN payent les commerçants en utilisant un « QR code » avec leur smartphone.

Un bonus permis par un fonds annuel de 150 000 € garanti par la Région Normandie pour rendre ladite monnaie plus attrayante. Après deux années d'implantation régionale sur Caen, Rouen ou encore Saint-Lô, la diffusion de la monnaie normande reste à ce jour limitée : près de 500 professionnels seulement sont inscrits sur la plateforme numérique du RolloN, pour près de 8 000 comptes d'acheteurs.

### Carte interactive

Face à l'essor des géants du commerce en ligne et les difficultés croissantes du commerce de proximité (lire *Le Stéphanois* 278), le RolloN pourrait pourtant connaître un franc succès tant il semble adapté aux nouvelles normes d'achats en ligne, tout en servant de bouclier pour l'économie locale. Mais le déficit de communication est criant et les habitudes de transactions tenaces. « *Le RolloN est peu connu des consommateurs*, regrette Catherine Dincq, gérante de la librairie rouennaise Le Lotus inscrite dans

la démarche. *C'est une monnaie intelligente, militante, qui permet d'acheter durable et qui favorise le commerce de proximité.* » Autre frein non négligeable relevé par l'association : « La faible maîtrise persistante » de l'outil informatique chez les artisans ou commerçants. À Saint-Étienne-du-Rouvray, aucun commerce acceptant le RolloN n'est encore recensé. « *Des personnes géolocalisées sur le territoire stéphanois ont pu déjà l'utiliser pour des commandes en ligne* », suggère le président de l'AMNC.

La carte interactive des commerces utilisant le RolloN (disponible sur le site [aurendezvousdesnormands.fr](http://aurendezvousdesnormands.fr)) atteste que les commerces de bouche et de proximité sont à ce jour les plus actifs (chaîne Biocoop, producteurs, bars, restaurants, etc.). Les vêtements, les loisirs, la culture, les services à la personne sont en progression. Un « Club RolloN » doit ouvrir à Rouen d'ici la fin de l'année pour réunir les acteurs de l'économie sociale et solidaire mais également former les commerçants. ■

## À SAVOIR

### Une liasse de monnaies locales

Au national, on compte une quarantaine de monnaies locales à l'échelle d'une ville (Toulouse avec le Sol-violette, Strasbourg avec le Stück, Rouen avec l'Agnel, Lyon avec la Gonette, Le Havre avec le Grain, etc.) ou à l'échelle d'une agglomération : Pays basque avec l'Eusko (la plus populaire des monnaies locales), Pays de Ploërmel avec le Galais.

Depuis 2018, le RolloN se distingue comme étant la première monnaie régionale et parce qu'elle s'appuie sur des moyens exclusivement numériques via son application smartphone. De l'avis des spécialistes, comme l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui a consacré une étude sur le sujet, « il faut entre sept et dix ans » pour enraciner une monnaie locale.

## CONSUMMATION

### Pour lutter contre la spéculation financière

D'après une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) parue en 2017, les monnaies locales peuvent être considérées comme « un outil au service de la transition énergétique et écologique, à condition de dépasser le stade de l'expérimentation ». Autrement dit, les monnaies locales qui soutiennent des commerçants et artisans responsables peuvent être un levier pour orienter les consommateurs vers des biens et des services durables. Ces monnaies peuvent également apporter des financements complémentaires pour des projets locaux, « souvent liés à la transition écologique et énergétique », indique l'étude, « via le fonds de réserve associé à la monnaie » (comme c'est le cas pour le RolloN avec le fonds dédié par la Région Normandie). Plus encore, certaines monnaies comme l'Eusko, au Pays basque, sont présentées comme un moyen de lutter contre la spéculation financière par le seul fait que les monnaies locales, sans taux d'intérêt, ne poussent pas à l'accumulation. « 97 % des échanges en euros dans le monde concernent l'échange spéculatif de titres, et non l'économie réelle, est-il rappelé sur le site [euskalmoneta.org](http://euskalmoneta.org). Tous les euros changés en eusko sont conservés dans un fonds de garantie placé dans des banques dites non spéculatives. Avec deux millions d'eusko en circulation, deux millions d'euros ont été retirés de banques spéculatives. »

# La dernière tournée

Factrice depuis quarante ans à Saint-Étienne-du-Rouvray, Véronique Sageot connaît tous les recoins de la ville et a été témoin de l'évolution de son métier. À l'heure de la retraite, elle égrène des souvenirs tour à tour chaleureux, cocasses et nostalgiques.



PHOTO: L.S.

**L**a Poste est, chez elle, une affaire de famille. « *J'y ai rencontré mon mari, dont la famille travaillait au tri et en guichet, et nous avons transmis le virus autour de nous !* » sourit-elle. C'est la distribution, le grand air et le contact avec les habitants qu'elle choisit

en 1981, lorsqu'elle commence en tant que télégraphiste, apportant les télégrammes et leurs lots d'émotions dans les foyers. Elle tournera ensuite pendant onze ans dans toute la commune puis sera affectée au Château blanc pendant vingt et un ans, puis aux quartiers Maryse-Bastié

et Aviateurs pendant sept ans. « *J'ai été au contact de toutes les classes sociales et d'habitants aux cultures différentes. J'ai fait le lien entre eux avec mon vélo* » souligne-t-elle.

## Au carrefour du quotidien et de l'humain

Véronique Sageot s'amuse de la jalousie feinte de son mari qui lui répète souvent : « *Au guichet, les gens viennent se plaindre. Lorsque le facteur vient chez eux, ils l'accueillent !* » C'est cette proximité sociale qui l'a stimulée. Chaque jour, elle assurait deux tournées de trois heures, s'arrêtant pour discuter avec des personnes âgées ou isolées. « *Recueillir des confidences, courir après une lettre qui s'envole ou livrer une jambe de bois, je sais faire !* » se souvient-elle, facétieuse. C'est elle, encore, qui sauvera la vie d'une habitante, alertant les pompiers de l'incendie dans son appartement.

Entre 2008 et 2020, La Poste a fait face à une perte de 50 % du volume du courrier et a donc dû diversifier ses services. « *La distribution s'est considérablement réduite, remarque la factrice, et mon métier est devenu plus commercial.* » Elle parcourt alors plus de distance en scooter et vend des services comme le portage de repas ou le dispositif « Veiller sur mes parents ». « *Je suis consciente que mon métier va disparaître. J'ai aimé ce travail physique et social* », fait-elle remarquer, ajoutant que dans sa profession, on compte autant de facteurs que de factrices. Désormais, connue de nombreux-ses Stéphanois-es, elle consacre ses premiers jours de retraite à des tournées amicales, sans courrier ni vélo, mais avec toute la saveur des échanges humains. ■